

L'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse propose **1 poste de résident** dans le cadre du **programme de résidence du Collège européen – ECVS – en Chirurgie des animaux de compagnie** pour la **période 2009-2012**.

Le Résidanat en Chirurgie est un programme permettant l'acquisition de connaissances approfondies en chirurgie et dans les disciplines annexes (anesthésie, imagerie médicale, médecine interne, pathologie) suivant les directives (*Residency Programme Guidelines*) du Collège européen des chirurgiens vétérinaires (*European College of Veterinary Surgeons, ECVS – <http://www.ecvs.org>*).

Pré-requis :

Le candidat doit être **Docteur Vétérinaire** ou titulaire d'un diplôme équivalent. Il doit être **habilité à exercer la médecine vétérinaire dans un pays d'Europe**.

Le candidat doit avoir suivi et validé (au minimum) un **Internat en Médecine et Chirurgie des animaux de compagnie, d'une durée de 1 an temps plein**, dans une structure universitaire. À défaut, il doit avoir effectué un stage d'une durée minimum de 2 ans temps plein, dans une structure privée dont les activités sont consacrées essentiellement à la Médecine et à la Chirurgie des animaux de compagnie et sont encadrées par des diplômés de l'ECVS.

La connaissance de la langue française est fortement recommandée. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Formation – Activités :

Le programme de formation est dirigé par le **Professeur André AUTEFAGE**, DVM, PhD, dipl. ECVS.

La **durée de la formation** est de **3 années, temps plein** (156 semaines). **La formation débutera le 1er juillet 2009**.

Le résident est encadré par un Programme Supervisor. Le programme tient compte du curriculum vitae du candidat, des directives imposées par l'ECVS et des modalités de fonctionnement des cliniques de l'ENVT ainsi que de leurs services annexes. Au moins 60 % du temps d'activité chirurgicale du résident doit être supervisé par le directeur de programme. Le résident doit également effectuer, sous la supervision d'un diplômé européen, une rotation de 2 semaines dans chacune des disciplines suivantes : anesthésie, imagerie médicale, médecine interne et anatomie pathologique et pathologie clinique. Le résident doit participer au service des urgences des animaux de compagnie de l'ENVT. Le résident dispose d'un temps suffisant consacré aux activités de recherche qu'il devra concrétiser par 2 publications de niveau international avec comité de lecture. Le résident doit participer de façon régulière aux séances de Journal Club, à l'enseignement pratique et clinique des étudiants de 2ème et 3ème cycles. Dans le courant des trois années, il doit faire au minimum 1 proposition de présentation (orale ou affichée) au forum des résidents d'un congrès de l'ECVS et/ou de l'ACVS. A l'issue du programme de formation, le résident pourra déposer son dossier de candidature à l'ECVS afin de recevoir l'autorisation de passer les examens du Collège.

Une **évaluation du résident sera réalisée 2 fois par an**.

Rémunération : environ 1 380,00 € net par mois.

Modalités de candidature :

• **Constitution du dossier de candidature :**

- lettre manuscrite de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie des diplômes et des publications ;
- 2 lettres de référence (dont 1 lettre émanant d'une structure universitaire et de la discipline de Chirurgie).

• **Date limite de dépôt du dossier de candidature** : lundi 4 mai 2009 (cachet de la poste faisant foi).

• **Renseignements et dépôt du dossier de candidature auprès de :**

Mme Joëlle RIBAUT
Unité de Chirurgie
Dossier Résidanat Chirurgie

École Nationale Vétérinaire de Toulouse
23, chemin des Capelles – BP 87614 – 31076 TOULOUSE Cedex 3 – France

Email : j.ribaut@envt.fr
Tél. : +33 (0)561.19.38.52
Fax : +33 (0)561.19.38.55

Site Web : <http://www.envt.fr>

Modalités d'admission : Examen du dossier de candidature suivi éventuellement d'un entretien avec le jury d'admission.

Publication prévisionnelle des résultats : vendredi 29 mai 2009.

NB : *L'admission définitive dans le programme du Résidanat en Chirurgie est soumise à l'approbation du Credentials Committee de l'ECVS.*